



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMITÉ DES FORÊTS

### DIX-HUITIÈME SESSION

Rome (Italie), 13 -16 mars 2007

### ÉLABORATION D'UN PROGRAMME D'ACTION POUR LA FAO DANS LE DOMAINE DES FORÊTS

1. Le Comité des forêts conseille la FAO sur son programme de travail dans le domaine des forêts. En 2007, l'examen des priorités de travail auquel il procédera devra s'inscrire dans le contexte général des réformes envisagées au sein du système des Nations Unies.

#### La FAO et la réforme des Nations Unies

2. Les Nations Unies et la FAO ont engagé un processus de réforme. À la FAO, les réformes ont été proposées par le Directeur général à partir de 2005 et certains éléments ont été approuvés par la Conférence en novembre 2005<sup>1</sup> et par le Conseil en novembre 2006<sup>2</sup>. Il s'agit notamment d'une nouvelle structure par chapitre et programme, avec des entités de programmes moins nombreuses et plus ciblées (voir Annexe), d'une restructuration du Siège et d'une décentralisation renforcée. En outre, la baisse persistante du budget réel du Programme ordinaire de la FAO a abouti à un certain nombre de réductions des programmes dans l'ensemble de l'Organisation, y compris dans le domaine des forêts. Les réformes et les coupes budgétaires ont eu divers effets, notamment:

- Les activités forestières de la FAO sont réparties dans quatre programmes de la nouvelle structure budgétaire, à savoir les programmes E, F, G et K (voir plus loin le tableau).
- Les trois divisions du Département des forêts ont été remaniées et leur titre a été modifié. Ainsi, l'économie forestière a été associée aux politiques forestières. L'évaluation et l'établissement de rapports sur les institutions, les ressources et les produits forestiers ont été regroupés en une seule division.
- Le nombre de postes du cadre organique au Siège émergeant au Programme ordinaire est passé de 55 à 45. Parallèlement, une augmentation nette de six postes forestiers du cadre

<sup>1</sup> Résolution 6/2005 de la Conférence.

<sup>2</sup> CL 131/REP, paragraphes 62 à 67.

organique a été proposée en vue d'une affectation auprès des équipes pluridisciplinaires des bureaux sous-régionaux. À ce jour, les organes directeurs de la FAO ont approuvé la création de cinq nouveaux bureaux sous-régionaux – trois en Afrique, un en Asie centrale et un en Amérique centrale – qui viendront s'ajouter aux cinq bureaux régionaux et aux cinq bureaux sous-régionaux existants.

- Plusieurs postes forestiers du cadre organique ont été supprimés au Siège, y compris des postes à responsabilité dans les domaines suivants: recherche, éducation, vulgarisation, foresterie participative, institutions forestières, échanges et commercialisation, conservation et aménagement des forêts. La mise en valeur des montagnes incombe désormais au Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.
- Un appui direct considérable du programme de travail dans le domaine des forêts a été mobilisé grâce à des ressources extrabudgétaires, principalement au titre du Programme de partenariat FAO/Pays-Bas et du Programme de partenariat FAO/Norvège. En outre, le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux, hébergé par la FAO, apporte un soutien précieux aux activités de renforcement des capacités nationales.

Entre-temps, en 2006, le Conseil de la FAO a lancé une Évaluation externe indépendante de la FAO, qui comporte notamment une évaluation des activités techniques de l'Organisation, y compris les forêts. Le rapport de l'Évaluation sera examiné par le Conseil et la Conférence en novembre 2007. Quant à la réforme des Nations Unies, on ne connaît pas encore avec précision la mesure dans laquelle elle pourrait avoir une incidence sur les programmes forestiers de la FAO.

### **Examen stratégique des programmes forestiers de la FAO**

3. Le secteur forestier continue de subir les effets des changements rapides à l'oeuvre dans le monde, notamment la mondialisation économique, l'accélération apparente des changements climatiques et le dynamisme des communications. Nombre de pays et d'entreprises privées adaptent leur stratégie pour demeurer concurrentiels.
4. Dans ces circonstances, la FAO propose la réalisation d'un examen stratégique de ses priorités et activités forestières qui serait entrepris entre la dix-huitième et la dix-neuvième sessions du Comité des forêts, soit entre mars 2007 et mars 2009. Les six Commissions régionales des forêts participeront à cet examen à leur réunion de 2008, et le processus consultatif mis en place permettra aux pays, au secteur privé et à la société civile d'apporter leur contribution. L'examen stratégique de l'action de la FAO dans le domaine des forêts aura pour toile de fond les réformes en cours au sein de l'Organisation et du système des Nations Unies ainsi que l'Évaluation externe indépendante de la FAO.
5. Le dernier examen stratégique des activités forestières de la FAO remonte à la fin des années 90, et il a donné lieu au *Plan stratégique forestier de la FAO* qui a été examiné par les Commissions régionales des forêts en 1998, et approuvé par le Comité des forêts en 1999 ([www.fao.org/forestry/site/1961/fr](http://www.fao.org/forestry/site/1961/fr)).

### **Nouvelle structure du programme 2006-07**

6. À sa trente-troisième session, en 2005, la Conférence de la FAO a approuvé une nouvelle structure du programme qui a ultérieurement été intégrée au Programme de travail et budget révisé 2006-07. Le tableau ci-dessous récapitule les aspects de cette nouvelle structure concernant le secteur des forêts:

Programme		Entités de programme	
2E	Foresterie: information, statistiques, aspects économiques et politiques générales	2EP03	Centre de connaissances et de communication sur la foresterie
		2EP04	Analyses socioéconomiques mondiales et études sectorielles sur les forêts
		2EP05	Renforcement des capacités politiques, institutionnelles et participatives en matière de gestion et de conservation des forêts
		2EP06	Appui au Comité des forêts et aux processus forestiers mondiaux et régionaux
		2ES01	Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain
2F	Foresterie: gestion, conservation et remise en état	2FA06	Gestion des incendies de forêt et santé des forêts
		2FA07	Conservation et remise en état des écosystèmes forestiers et boisés
		2FP02	Gestion durable des forêts, des terres boisées et des arbres hors forêt
		2FS01	Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain
2G	Industries et produits forestiers	2GA01	Renforcement de la contribution des industries forestières au développement rural
		2GP01	Meilleures pratiques en matière d'exploitation et d'utilisation des produits forestiers et développement approprié de l'industrie forestière
		2GP02	Évaluation et suivi des ressources forestières, des produits forestiers et des institutions forestières et rapports à ce sujet
		2GS01	Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain
2K	Gestion durable des ressources naturelles	2KA07	Forêts et eau
		2KP07	Adaptation aux changements climatiques et atténuation de ces changements

### Vue d'ensemble des programmes forestiers

7. Le tableau suivant fournit un aperçu des ressources totales disponibles pour les Programmes 2E, 2F et 2G dans le Programme de travail et budget révisé 2006-07:

<b>(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars EU)</b>				
	<b>Budget ordinaire</b>	<b>Fonds fiduciaires</b>		<b>Toutes sources de financement</b>
<b>Programme</b>	<b>Programme de travail 2006-07</b>	<b>Appui direct au Programme de travail</b>	<b>Autres contributions volontaires</b>	
2E Foresterie: information, statistiques, aspects économiques et politiques générales	11 281	12 938	7 960	32 179
2F Foresterie: gestion, conservation et remise en état	8 234	3 784	12 519	24 536
2G Industries et produits forestiers	8 899	1 383	2 969	13 251
<b>Total</b>	<b>28 414</b>	<b>18 105</b>	<b>23 448</b>	<b>69 967</b>
<b>Pourcentage par source de financement</b>	<b>41 %</b>	<b>26 %</b>	<b>33 %</b>	<b>100 %</b>

8. Le programme de travail comprend les activités financées par les contributions courantes des États Membres et par d'autres recettes à la disposition de l'Organisation et/ou gérées en étroite liaison avec les crédits du budget ordinaire. Les fonds fiduciaires sont alimentés par des contributions volontaires qui fournissent un soutien direct à la réalisation d'activités prévues au titre du Programme de travail, ainsi que pour l'aide d'urgence et l'assistance technique aux gouvernements. Les chiffres indiqués pour les fonds fiduciaires sont des estimations à l'échelon du programme, et sont donc susceptibles de changer en fonction des dépenses et des projets effectivement approuvés.

#### **Programme 2E - Foresterie: information, statistiques, aspects économiques et politiques générales**

9. Ce programme met l'accent sur le rôle de la FAO en tant que centre de connaissances sur les forêts et la foresterie, notamment leurs dimensions environnementales, économiques et sociales. La FAO apporte son concours aux pays en vue de la formulation et de la mise en oeuvre de politiques et d'institutions forestières efficaces, et appuie les programmes forestiers nationaux. Elle offre une enceinte neutre, propice au débat sur les politiques forestières et au partage des informations techniques.

<b>Budget du Programme ordinaire</b> <i>(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars EU)</i>		
Entité de programme	Titre	Programme de travail 2006-07
2EP03	Centre de connaissances et de communication sur la foresterie	3 016
2EP04	Analyses socioéconomiques mondiales et études sectorielles sur les forêts	1 893
2EP05	Renforcement des capacités politiques, institutionnelles et participatives en matière de gestion et de conservation des forêts	2 462
2EP06	Appui au Comité des forêts et aux processus forestiers mondiaux et régionaux	2 496
2ES01	Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain	1 414
<b>Total</b>		<b>11 281</b>

#### 2EP03 Centre de connaissances et de communication sur la foresterie

FORIS, le système de gestion de l'information sur les forêts sera renforcé, notamment par une décentralisation plus efficace de l'information. Les services de documentation sur les forêts seront eux aussi améliorés, et mettront davantage l'accent sur le renforcement des capacités dans certains pays. Les Études FAO Forêts, *Unasyva* et *SOFO*, seront régulièrement améliorés. La couverture linguistique du site web de la FAO sur les forêts sera encore développée. Les Profils de pays seront mis à jour et leur accès en ligne sera facilité. Des partenariats visant à améliorer la gestion de l'information seront forgés avec les principales organisations.

#### 2EP04 Analyses socioéconomiques mondiales et études sectorielles sur les forêts

La FAO réalise des études mondiales et régionales sur les perspectives du secteur forestier où la situation, les tendances, les enjeux et possibilités nouvelles du secteur à moyen et à long termes sont analysés. L'Étude prospective du secteur forestier en Asie de l'Ouest et en Asie centrale qui couvre 23 pays a récemment été achevée, et une étude analogue pour le secteur forestier de la région Asie-Pacifique a été lancée avec la collaboration des pays de cette région. Les études économiques porteront sur les perspectives de l'offre de bois provenant de forêts plantées, la demande de bois et de produits ligneux, l'analyse socioéconomique du secteur forestier dans certains pays, l'analyse de la compétitivité du secteur dans certains pays et régions, la mise à jour de l'analyse mondiale du revenu et de l'emploi dans le secteur forestier et l'examen de la viabilité économique de la gestion durable des forêts.

#### 2EP05 Renforcement des capacités politiques, institutionnelles et participatives en matière de gestion et de conservation des forêts

Une aide est apportée aux États Membres en vue du renforcement et de l'exécution de leurs programmes forestiers nationaux au moyen d'une amélioration des politiques et de la gestion, du renforcement des institutions et des réseaux, et d'une efficacité accrue des services responsables. Des informations seront réunies et diffusées dans les langues de travail de l'Organisation sur les meilleures pratiques ayant donné des résultats concluants du point de vue de la réduction de la pauvreté du fait d'une meilleure utilisation des

arbres et des forêts. En organisant des ateliers régionaux, la FAO consolidera les capacités d'au moins 30 pays en matière d'application des pratiques éprouvées contribuant au respect de la législation forestière. Le développement d'entreprises forestières communautaires sera favorisé, car il constitue un moyen clé pour réduire la pauvreté et s'assurer que les intervenants locaux gèrent leurs forêts de manière durable.

La FAO collabore étroitement avec le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux, un mécanisme de financement auquel contribuent de nombreux bailleurs de fonds qui appuient les processus participatifs en accordant des dons aux organisations non gouvernementales des pays en développement pour la mise en oeuvre des programmes forestiers nationaux. En 2006, plus de 40 pays et quatre organisations régionales ont déjà reçu des financements à ce titre. Lorsque le Comité des forêts se réunira, le Comité directeur du Mécanisme aura passé en revue les notes conceptuelles concernant plus de 30 pays supplémentaires, et celles qu'il approuvera seront exécutées en 2007. Les bailleurs de fonds ont été sollicités en vue de la Phase 2, qui couvrira la seconde période de cinq ans du Mécanisme.

#### 2EP06 Appui au Comité des forêts et aux processus forestiers mondiaux et régionaux

Le Comité des forêts sera encore renforcé par la participation active des États Membres, notamment en accordant un rôle plus actif aux bureaux des Commissions régionales des forêts. La contribution de ces dernières à la mise en oeuvre de pratiques forestières améliorées sera renforcée du fait de leur participation plus marquée aux activités organisées entre les sessions officielles du Comité. Les interactions entre régions voisines seront favorisées. La FAO continuera de jouer son rôle de chef de file dans le Partenariat de collaboration sur les forêts et développera son action dans le domaine de la science et des politiques. Consciente des Objectifs du Millénaire pour le développement, elle maintiendra son soutien au Forum des Nations Unies sur les forêts, aux conventions sur les forêts et à l'Arrangement international sur les forêts.

#### Programme 2F – Foresterie: gestion, conservation et remise en état

10. Ce programme met l'accent sur la gestion avisée et la conservation des forêts et des arbres hors forêt, en favorisant les analyses, l'élaboration de lignes directrices pour l'amélioration des pratiques, et l'assistance technique directe aux États Membres.

<b>Budget du Programme ordinaire</b> <i>(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars EU)</i>		
<b>Entité de programme</b>	<b>Titre</b>	<b>Programme de travail 2006-07</b>
2FA06	Gestion des incendies de forêt et santé des forêts	1 486
2FA07	Conservation et remise en état des écosystèmes forestiers et boisés	2 160
2FP02	Gestion durable des forêts, des terres boisées et des arbres hors forêt	2 293
2FS01	Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain	2 295
<b>Total</b>		<b>8 234</b>

## 2FA06 Gestion des incendies de forêt et santé des forêts

Conformément aux recommandations de la réunion ministérielle de 2005, la FAO travaille en collaboration avec ses principaux partenaires en vue de l'élaboration d'une Stratégie visant à améliorer la coopération internationale en matière de lutte contre les incendies, qui comprend les composantes suivantes: a) lignes directrices volontaires sur la lutte contre les incendies; b) évaluation mondiale de la lutte contre les incendies; c) évaluation de la coopération et des institutions. Une fois que ce travail sera achevé, son action se reportera sur la bonne mise en oeuvre des pratiques recommandées à l'échelon national, activités qui requerront des financements extrabudgétaires. Des cours de formation régionaux et des activités au titre du Programme de terrain continueront d'être organisés pour promouvoir la gestion communautaire des incendies. Les partenariats et les réseaux régionaux sur la lutte contre les incendies et la santé des forêts seront renforcés. Le Programme de terrain, en particulier le Programme de coopération technique de la FAO (PCT), contribuera à renforcer les capacités des pays en matière d'application de la Convention internationale pour la protection des végétaux et des normes connexes. Une étude thématique sur la santé des forêts, qui constitue un supplément à l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005, sera menée à bien. Des Profils de pays, une documentation et une base de données seront élaborés pour les insectes, les maladies, les espèces ligneuses envahissantes et autres ennemis des forêts.

## 2FA07 Conservation et remise en état des écosystèmes forestiers et boisés

Les activités restent axées sur l'aide aux pays en développement en vue de la conservation et de la remise en état des forêts naturelles et des écosystèmes boisés, et de la préservation de la diversité biologique. Des lignes directrices seront élaborées pour la gestion des ressources de la faune et de la flore sauvages et des zones protégées, en mettant l'accent sur les retombées pour les populations rurales; un soutien sera apporté aux réseaux et partenariats régionaux et internationaux intervenant dans ce sens. L'accent sera plus particulièrement mis sur l'appui aux réseaux de conservation et de remise en état des forêts et des écosystèmes boisés dans le bassin de la Méditerranée et en Afrique de l'Ouest, en collaboration avec l'UEMOA, ainsi qu'à l'aide aux pays de la COMIFAC (Afrique centrale) pour la mise en oeuvre du Plan de convergence.

## 2FP02 Gestion durable des forêts, des terres boisées et des arbres hors forêt

Les activités portent sur la mise en oeuvre de modes de gestion durable dans tous les types de forêts, notamment par l'appui à l'Arrangement international sur les forêts. La FAO facilitera l'élaboration de lignes directrices volontaires pour les forêts plantées, en concertation avec les multiples parties intéressées, les évaluations mondiales des mangroves et des forêts plantées, l'appui aux activités d'évaluation et de suivi au niveau national, la mise en place d'un centre de référence donnant accès aux informations et aux expériences de gestion durable des forêts, la promotion de la foresterie dans les zones urbaines et périurbaines, l'appui à la gestion des ressources génétiques forestières avec une attention particulière pour les aspects liés au changement climatique, l'évaluation de l'état des ressources génétiques forestières mondiales, et le développement d'indicateurs de diversité génétique forestière.

## 2G – Industries et produits forestiers

11. Ce programme met l'accent sur la valorisation et l'exploitation durables des produits forestiers, ligneux et non ligneux, ainsi que sur la conception et l'application de pratiques améliorées de transport et d'exploitation des forêts. Il couvre également les travaux relatifs à

l'élaboration et à la mise en oeuvre de démarches intégrées de suivi, d'évaluation et de rapport sur les ressources, les politiques et les institutions forestières.

<b>Budget du Programme ordinaire</b> <i>(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars EU)</i>		
<b>Entité de programme</b>	<b>Titre</b>	<b>Programme de travail 2006-07</b>
2GA01	Renforcement de la contribution des industries forestières au développement rural	1 347
2GP01	Meilleures pratiques en matière d'exploitation et d'utilisation des produits forestiers et développement approprié de l'industrie forestière	2 697
2GP02	Évaluation et suivi des ressources forestières, des produits forestiers et des institutions forestières et rapports à ce sujet	3 210
2GS01	Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain	1 645
<b>Total</b>		<b>8 899</b>

#### 2GA01 Renforcement de la contribution des industries forestières au développement rural

L'objectif recherché ici est la création de petites et moyennes entreprises forestières à même de contribuer à la création d'emplois et de revenus, et donc à la lutte contre la pauvreté, notamment dans les zones rurales des pays en développement ou en transition. Les activités concernent le soutien aux associations nationales de l'industrie des produits forestiers en Afrique, l'analyse des risques et des possibilités pour les petites et moyennes entreprises, l'analyse du rôle socioéconomique du secteur forestier dans les pays en développement et la collaboration avec le secteur forestier par l'entremise d'organes tels que le Comité consultatif du papier et des produits dérivés du bois.

#### 2GP01 Meilleures pratiques en matière d'exploitation et d'utilisation des produits forestiers et développement approprié de l'industrie forestière

Cette entité met l'accent sur la viabilité de l'exploitation, de la production, de la transformation et de la commercialisation du bois, y compris le bois de feu et les produits forestiers non ligneux, par un apport de compétences et d'informations techniques essentielles. Les activités portent sur l'élaboration de méthodes d'évaluation, de gestion et d'utilisation des produits forestiers non ligneux, ainsi que sur le commerce de ces produits, la promotion d'un réseau d'information mondial sur les produits forestiers non ligneux, dont le bulletin électronique *Non-Wood News*, l'analyse de l'impact de l'exploitation forestière sur les produits forestiers non ligneux et le bilan du carbone, l'analyse du potentiel dendroénergétique de certains pays, l'amélioration et l'harmonisation des statistiques sur la bioénergie, le soutien aux pays en vue de l'application des codes de pratiques en matière d'exploitation forestière et l'appui aux pays pour le recours à de meilleures pratiques de génie forestier et d'emploi dans ce secteur.

#### 2GP02 Évaluation et suivi des ressources forestières, des produits forestiers et des institutions forestières et rapports à ce sujet

Cette entité réunit deux grandes bases de données et des analyses statistiques de la FAO concernant les ressources, les produits et les institutions forestières, notamment les évaluations mondiales des ressources forestières, l'Annuaire mondial des produits



forestiers, les mises à jour des programmes forestiers nationaux et des informations complètes sur les pays du monde, disponibles dans les fiches pays figurant sur le site Internet de la FAO. À l'avenir, l'Évaluation mondiale des ressources forestières 2010 sera fondée sur les recommandations de la réunion de Kotka V, organisée en juin 2005. Ce sera l'évaluation mondiale des forêts la plus complète jamais réalisée; elle reposera sur les informations fournies par les pays ainsi que sur une étude mondiale par télédétection. Les évaluations entreprises au titre de l'Évaluation mondiale seront intégrées aux informations statistiques sur les tendances socioéconomiques et aux informations concernant les politiques et institutions nationales.

### Programme 2K – Gestion durable des ressources naturelles

12. Ce programme a pour objet d'intégrer l'action menée par la FAO en faveur des ressources naturelles dans des domaines où la foresterie, l'agriculture et d'autres secteurs se rejoignent. Le Département des forêts joue notamment un rôle de chef de file dans les entités Forêts et eau, ainsi que Forêts et changements climatiques.

<b>Budget du Programme ordinaire</b>		
<i>(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars EU)</i>		
<b>Entité de programme</b>	<b>Titre</b>	<b>Programme de travail 2006-07</b>
2KA07	Forêts et eau	1 107
2KP07	Adaptation aux changements climatiques et atténuation de ces changements	1 557
<b>Total</b>		<b>2 664</b>

#### 2KA07 Forêts et eau

Cette entité a pour objet l'application de stratégies de gestion durable des forêts et des ressources en eau, des bassins hydrographiques et des ressources des terres d'altitude. L'Étude FAO: Forêts n° 150 « A new generation of watershed management programmes and projects » propose une vision stratégique à cette fin. Les activités de terrain portent notamment sur le soutien à la gestion des bassins hydrographiques en Arménie, au Kirghizistan, en Pologne, au Tadjikistan, sur les hauts plateaux du Fouta Djallon (huit pays d'Afrique de l'Ouest), en Turquie et au Bhoutan. Un appui est également apporté à divers processus internationaux, dont le Groupe de travail européen sur l'aménagement des bassins versants de montagne, le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes, le Forum des montagnes, le Consortium international pour l'étude des glissements de terrain et le deuxième Congrès international « L'eau en montagne ». Cette entité travaille en liaison étroite avec le Partenariat de la montagne, une initiative extrabudgétaire dont la FAO abrite le secrétariat.

#### 2KP07 Adaptation aux changements climatiques et atténuation de ces changements

L'action de la FAO sur les forêts et les changements climatiques est menée en coordination avec des travaux généraux sur les changements climatiques liés à l'agriculture et à d'autres modes d'exploitation réalisés par le Département des ressources naturelles et par le Groupe de travail interdépartemental sur les changements climatiques, dont le Département des forêts assume actuellement la présidence. Les grandes activités exécutées par la FAO au titre de cette entité sont coordonnées avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (ONU-CCCC) et le Groupe d'experts

intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). La FAO fournit ses compétences et ses données techniques en vue des négociations relatives au piégeage du carbone, la déforestation évitée et la mise en oeuvre du Mécanisme pour un développement propre dans le secteur forestier. Elle apporte ses conseils et son assistance aux États Membres dans ce domaine comme sur les questions connexes.

### **Initiatives interdisciplinaires**

13. Une approche interdisciplinaire préside de plus en plus souvent à la planification et à la mise en oeuvre de l'action de la FAO. Le principal mécanisme utilisé à cet effet est le Groupe de travail intergouvernemental qui réunit des experts des différents départements techniques de la FAO. Au cours de l'exercice biennal, le Département des forêts a participé à plusieurs de ses réunions, notamment celles relatives aux changements climatiques, à la diversité biologique, à la bioénergie, aux biotechnologies, à la gestion des connaissances et aux meilleures pratiques.

14. Des groupes de travail intersectoriels sont régulièrement réunis pour examiner des questions telles que le site Internet de la FAO, la coordination entre les comités techniques, les questions de parité, les communications, les ressources humaines et le programme de terrain de la FAO.

15. L'accent reste mis sur le renforcement des Commissions régionales des forêts ainsi que sur la mise en oeuvre des politiques et des programmes convenus dans le cadre de processus internationaux aux niveaux mondial, régional et sous-régional. Les liens entre les Commissions régionales des forêts et les processus mondiaux, notamment le Comité des forêts et le Forum des Nations Unies sur les forêts, seront également renforcés.

## ANNEXE

**La nouvelle structure du Programme de la FAO**

Il est difficile d'établir des comparaisons directes entre la nouvelle structure du Programme et le Plan à moyen terme 2006-11, compte tenu de la refonte et de la nouvelle numérotation des anciennes entités. Le Conseil de la FAO a retardé la préparation du Plan à moyen terme 2008-13. Les entités du Programme ont été reformulées au début de 2006 de manière que les nouveaux programmes se rapportent à des ensembles cohérents d'activités, favorisent les interventions pluridisciplinaires et réduisent la fragmentation des activités. Plusieurs paramètres présidaient à ces changements:

- le Conseil a fixé des critères pour la définition des priorités, en s'assurant notamment de leur pertinence à l'égard du Cadre stratégique de la FAO et des Objectifs du Millénaire pour le développement, des priorités formulées par les États Membres (y compris dans le domaine des forêts) et de la prise en compte de l'avantage comparatif de la FAO, notamment pour déterminer la priorité relative des entités ou activités les unes par rapport aux autres.
- Les modifications apportées à la structure du programme utilisé dans le Plan à moyen terme 2006-11 (approuvé par le Conseil de la FAO en novembre 2004) visaient à réduire la fragmentation des activités, comme l'avaient demandé les organes directeurs, et à mettre en exergue les domaines auxquels la Conférence de la FAO souhaitait donner davantage de poids, notamment la gestion des connaissances et le renforcement des capacités dans les activités d'assistance technique et d'aide aux pays.
- Cette refonte s'est également inspirée des recommandations de plusieurs groupes de travail internes créés par le Directeur général pour examiner certains regroupements d'entités et d'importantes dimensions intersectorielles du travail de l'Organisation, par exemple l'utilisation des réseaux de connaissances thématiques, la diffusion des meilleures pratiques et l'appui au renforcement des capacités dans les pays.
- Les unités ont été invitées à coopérer d'emblée, plutôt qu'ultérieurement, dans les activités de planification, de programmation, de mobilisation des ressources, de suivi et d'évaluation afin de promouvoir une action interdisciplinaire.

Ce remaniement du programme a abouti à une contraction du nombre d'entités pour la période 2006-07, soit une réduction de 29 pour cent du nombre d'entités, qui passent de 261 à 186 pour les 42 programmes de la FAO. Pour les forêts, le nombre d'entités est tombé de 21 à 14.

Le Conseil de la FAO, à sa cent trente et unième session, tenue en novembre 2006, a souligné que la réforme est un processus permanent, et notamment que les réformes engagées par le Directeur général et les recommandations de l'Évaluation externe indépendante de la FAO, attendues pour la mi-2007, devaient se renforcer mutuellement.

Pour de plus amples informations sur la description du programme et la formulation des entités, ainsi que sur la configuration de la nouvelle structure du programme 2004-05, on se reportera au site Internet de la FAO, à l'adresse suivante: [www.fao.org/pwb/2007](http://www.fao.org/pwb/2007).